

Fiche signalétique

FDS n° : D-40026

Cleaner/Primer Fluid

Date d'émission 2017-02-15

Date de révision 2019-02-26

Version 1

Actif

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit

Cleaner/Primer Fluid pour Xerox Direct-to-Object InkJet Printer

N° de pièce

008R08086

Couleur

Incolore

Substance/mélange pur

Mélange

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Nettoyeur

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

 Fournisseur Xerox Corporation
Webster, NY 14580

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité

Adresse de courriel askxerox@xerox.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence Informations sureté (800)275-9376

Urgence transports (Chemtrec) (800)424-9300

 Pour le document le plus récent <https://safetydatasheets.business.xerox.com>

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 2
Toxicité sur le milieu aquatique - chronique	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Symbole(s)



Mot indicateur



Avertissement

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires
 H401 - Toxique pour les organismes aquatiques
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Conseils de prudence

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
 P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
 P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 P405 - Garder sous clef
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
 P501 - Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets

Autres dangers

Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Classification SGH	Mentions de danger
Propoxylated Neopentyl Glycol Diacrylate	84170-74-1	70-90	Skin Sens 1B Aquatic Acute 2 Aquatic Chronic 2	H317 H401 H411
Isodecyl acrylate	1330-61-6	20-32	Skin Irrit 2 Eye Irrit 2 Skin Sens 1B STOT SE 3 Aquatic Acute 2 Aquatic Chronic 2	H315 H319 H317 H335 H401 H411
Mequinol	150-76-5	0.1-<3.0	Acute Oral Tox 4 Eye Irrit 2 Skin Sens 1 Repr. 2 Aquatic Acute 3	H302 H319 H317 H361 H402
Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethers with polyethylene glycol acetate	Propriétaire	0-5	--	--

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Texte intégral des énoncés H; voir la section 16

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux	En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes, Irritation may worsen with sun or UV light exposure, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
Contact avec la peau	Laver à l'eau chaude et au savon, Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste, Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation, Irritation may worsen with sun or UV light exposure
Inhalation	Amener la victime à l'air libre, Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Toxicité aiguë

Yeux	Irritant pour les yeux
Peau	Irritant pour la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires
Ingestion	Aucun effet connu

Toxicité chronique

Un contact prolongé ou répété de la peau avec l'enduit non exposé peut provoquer une irritation et/ou une dermatite ainsi qu'une sensibilisation chez les sujets prédisposés

Symptômes principaux

Une exposition excessive peut provoquer:
Le contact prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation et/ou une dermatite

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Protection des sauveteurs	Aucun équipement de protection particulier requis
Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes, Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Mousse, Dioxyde de carbone (CO ₂), Produit chimique, Eau pulvérisée, Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun en particulier

Produits de combustion dangereux

L'échauffement ou des conditions d'incendie libèrent du gaz toxique, Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection

Autres informations

Point d'éclair	> 100 °C
Méthode	vase clos

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

S'assurer une ventilation adéquate, Éviter le contact avec la peau et les yeux, Équipement de protection individuelle, voir la section 8

Précautions pour le protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité, Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos

Méthodes de nettoyage Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité, Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos, Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination, Absorber le déversement avec un matériau inerte (par ex., du sable ou de la terre), placer ensuite dans un contenant pour déchets chimiques

Référence à d'autres sections

Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle, Éviter le contact avec la peau et les yeux, S'assurer une ventilation adéquate, Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques ou conditions de stockage Entreposer conformément à la réglementation locale, Conserver dans le contenant original, Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et frais, Protéger de la lumière du soleil et conserver dans un endroit bien aéré, Voir l'article 10

Produits incompatibles Bases fortes, Oxydants, Peroxydes, Alcools, Métaux

Types d'utilisation particuliers

Nettoyeur

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Mequinol	TWA: 5 mg/m ³	

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Éviter le contact avec les yeux, S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : , Lunettes de sécurité

Protection des mains Gants de protection

Protection de la peau et du corps Évitez le contact avec la peau, Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact répété ou prolongé de la peau

Protection respiratoire Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Transparent	Odeur	Acrylate
État physique	Liquide	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	Incolore	pH	6-8
Point d'éclair	> 100 °C	Méthode	vase clos
Point/intervalle d'ébullition	100 °C		
Point de ramollissement	Non applicable		
Taux d'évaporation	<1 (n-butylacetate=1)		
Volatilité	<95 g/L		
Limites d'inflammabilité dans l'air	Aucun renseignement disponible		
Pression de vapeur	>0.0 ± 0.5 mmHg @ 25 °C		
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité	Aucun renseignement disponible		
Solubilité dans l'eau	partiellement soluble		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible		
Température de décomposition	Non déterminé		
Viscosité	Aucun renseignement disponible		
Propriétés explosives	Non explosif		
Propriétés comburantes	Non applicable		

Autres informations

Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation peut se produire

Conditions à éviter

Températures supérieures à 38 °C, Exposition à la lumière, Produits incompatibles

Matières incompatibles

Bases fortes, Oxydants, Peroxydes, Alcools, Métaux

Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Irritation Irritant pour les yeux et la peau

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Isodecyl acrylate	12300 µL/kg (Rat)	3540 µL/kg (Rabbit)	
Mequinol	1600 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	

Toxicité chronique

Sensibilisation Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes prédisposées.
Effets neurologiques Aucun renseignement disponible
Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible

Effets CMR

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible
Toxicité pour la reproduction Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté
Cancérogénicité Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène

Autres effets toxiques

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible
Autres effets néfastes Irritation des voies respiratoires

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique aiguë Toxique pour les organismes aquatiques
Toxicité sur le milieu aquatique - chronique - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Mequinol		LC50= 84.3 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 28.5 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h		

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles au niveau du produit

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles au niveau du produit

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Log Poctanol/eau
Mequinol	1.3

Autres effets néfastes

Aucun connu

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination

Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux et des États (40 CFR 261)
 Ne pas rejeter les déchets à l'égout
 Ne doit pas être rejeté dans l'environnement
 Disposer conformément à toutes les lois et réglementations environnementales locales et nationales applicables

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser des récipients vides, Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage

État d'inventaire des déchets de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans l'état de Californie en tant que déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Soumis à la réglementation comme indiqué ci-après
 Exceptions possibles

Réglementation	No ONU/ID	Nom officiel d'expédition	Classe de danger	Classe de danger subsidiaire	Groupe d'emballage	Exceptions
DOT	UN3082 (air) UN3334 (ground, water)	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.o. (propoxylated neopentyl glycol diacrylate)	9	--	III	49CFR173.155(b)(2)
TMD	UN3082	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.o. (propoxylated neopentyl glycol diacrylate)	9	--	III	1.17 Quantité Limitée
ICAO/IATA	UN3334	Aviation Regulated liquid, n.o.s. (isodecyl acrylate)	9	--	III	Section 2.6 de marchandises dangereuses en quantités exceptées
IMDG/IMO	UN3082	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.o. (propoxylated neopentyl glycol diacrylate)	9	--	III	Chapitre 3.4 - marchandises dangereuses emballées en quantités limitées Chapitre 3.5 - marchandises dangereuses en quantités exceptées

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPD.

Inventaires internationaux

TSCA

Est conforme à (aux)

Réglementations fédérales des

Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit est soumis à d'Etat américain droit à SAVOIR réglementation comme l'a noté ci-dessous.

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Mequinol	X	X	X		

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2017-02-15
Date de révision 2019-02-26
Note de révision sections de la FS mises à jour, 3

Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3

- H302 - Nocif en cas d'ingestion
- H315 - Provoque une irritation cutanée
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires
- H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
- H401 - Toxique pour les organismes aquatiques
- H402 - Nocif pour les organismes aquatiques
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

fin